



# RAPPORT D'EXAMEN

## EXTENSION DU PREAU DE LA COUR ELEMENTAIRE GS BUSSERINE

### 13 MARSEILLE CEDEX 14

N° DE CONVENTION : 8Z60200771

CHRONO : 2

Chargé d'opération :  
Victor GRAILLE

DATE : 28/01/2021

Tél. - Fax.



VILLE DE MARSEILLE  
9 rue Paul Brutus  
13015 MARSEILLE

C O N T R Ô L E  
T E C H N I Q U E  
C O N S T R U C T I O N

À l'attention de Anais BOUHOT

Documents Examinés	Avis / N°	Observations dans le cadre de la mission
	F n°9	<b>Mission L</b> DONNEES DE BASE ETUDE GEOTECHNIQUE Pour déterminer le mode de fondation du projet, la maîtrise d'ouvrage se base sur les études de sol réalisées lors de la création du groupe scolaire. L'étude de type G2 nous a été transmise.  De plus la maîtrise d'ouvrage devra prévoir une mission de type G4 en phase d'exécution.
	S n°23	<b>Mission LE</b> COMPATIBILITE DES TRAVAUX NEUFS AVEC LES STRUCTURES DE L'EXISTANT ELEMENTS PORTEURS EN SUPERSTRUCTURE Liaisons des parties neuves avec les ouvrages existants L'entreprise devra s'assurer que le bâtiment existant est en capacité de reprendre les charges engendrées par la structure métallique.  NB : D'après la coupe C1, il semblerait que la structure soit fixée sur un élément en porte à faux. Cette disposition devra être justifiée par une note de calcul.
	F n°24	<b>Mission PS</b> REGLEMENTATION PARASISMIQUE APPLICABLE ZONE DE SISMICITE (1, 2, 3, 4, 5) Zone de sismicité : 2.
	F n°25	ZONE DE SISMICITE (0, Ia, Ib, II, III) Catégorie d'importance de l'ouvrage : III.
	F n°26	ACCELERATION DE SITE agr L'accélération du site à prendre en compte dans les calculs

Légende des avis : F : avis Favorable, S : avis Suspendu, D : avis Défavorable, HM : Hors Mission, SO : Sans Objet



Apave Sudeurope SAS - 8 rue Jean Jacques Vernazza ZAC Saumaty Séon BP 193  
13322 MARSEILLE CEDEX 16  
Tél. : 04 96 15 22 60 - Fax : 04 96 15 23 96

<i>Documents Examinés</i>	<i>Avis / N°</i>	<i>Observations dans le cadre de la mission</i>
	S n°27	<b>sera agr = 0.7m/s<sup>2</sup></b> PARAMETRES GENERAUX DE CALCUL <b>Les notes de calculs de la charpente métallique et des fondations devront intégrer les contraintes parasismiques.</b>

ORIGINAL SIGNE

Pour le Chargé d'Affaire ce rapport a été validé par : Victor GRAILLE

---

Légende des avis : F : avis Favorable, S : avis Suspendu, D : avis Défavorable, HM : Hors Mission, SO : Sans Objet



Apave Sudeurope SAS - 8 rue Jean Jacques Vernazza ZAC Saumaty Séon BP 193  
13322 MARSEILLE CEDEX 16  
Tél. : 04 96 15 22 60 - Fax : 04 96 15 23 96